

Bagage soute / cabine / formats spéciaux

VOLS CHARTERS

		Tarif KG supplémentaire au-delà de la franchise (TTC)
SOUTE	15 KG sauf indication contraire du Tour Opérateur	11 €

VOLS RÉGULIERS

		Prix bagage sup. (max 23 KG) au-delà franchise (TTC)	Tarif KG supplémentaire au-delà de 23 KG (TTC)
SOUTE	Basic → Aucune pièce de bagage en soute	40 € sur www.aslairlines.fr	11 € (max 32 KG par pièce)
	Standard → 1 pièce de bagage de 23 KG incluse	50 € par vol à l'aéroport (max. 1 pièce extra par passager)	
	Flex → 1 pièce de bagage de 23 KG incluse		
CABINE	8 KG – dimensions 115cm (largeur + longueur + hauteur)		

FRANCHISE BAGAGE - de 2 ans

		Tarif KG supplémentaire au-delà de la franchise (TTC)
SOUTE	Uniquement un accessoire (poussette, cosy, siège auto de max 10kg)	11 €
CABINE	3 KG (sac à langer)	11 €

MINEURS NON ACCOMPAGNES (4 ans - 11 ans révolus)

		Tarif par Vol (TTC)
		50 €

MATERIELS DIVERS ET BAGAGES HORS FORMAT

		Tarif par Vol (TTC)
SAC DE GOLF	Etiquetage « Admis sous réserve » et « Fragile »	30 €
BICYCLETTE	Pneus dégonflés - Pédales repliées ou démontées Guidon tourné dans le sens de la longueur de la bicyclette Etiquetage « Admis sous réserve » et « Fragile »	60 €
EQUIPEMENT DE PLONGEE	Bouteille vidée, robinets en position ouvert Etiquetage « Admis sous réserve » et « Fragile » Dimensions standards d'un sac de plongée	30 €
MATERIEL DE SKI PLANCHE A VOILE PLANCHE DE SURF SKIS NAUTIQUES	Dimensions maxi : 280cm x 60cm Etiquetage « Admis sous Réserve » et « Fragile »	30 €
POUSSETTE COSY SIEGE AUTO BEBE	Etiquetage « Admis sous Réserve » et « Fragile »	- de 2ans : inclus jusqu'à 10 KG + de 2 ans : Inclus dans franchise Bagage

ANIMAUX DOMESTIQUES

		Tarif par vol (TTC)
ANIMAL EN SOUTE	Poids maximum 32 KG = poids de l'animal + caisse	60 €
ANIMAL EN CABINE	Poids maximum 9 KG = poids de l'animal + caisse Dimensions caisse 124cm (largeur + longueur + hauteur)	40 €

OBLIGATOIRE : Accord d'ASL et passeport vétérinaire avec vaccinations à jour pour la destination.

ATTENTION : le propriétaire de l'animal doit se renseigner au préalable sur les conditions d'acceptation d'un animal domestique dans le pays de destination.

INTERDIT au transport (soute/cabine) : chiens de 1ère et 2ème catégories telles que définies par le Ministère Français de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt